
Appel à projets LéA-IFÉ

2026

Lieux d'éducation associés
à l'Institut français de
l'éducation

Les Lieux d'éducation associés à l'Institut français de l'éducation

Le dispositif des Lieux d'éducation associés à l'Institut français de l'éducation (LéA-IFÉ) est porté par l'École normale supérieure de Lyon. Les LéA-IFÉ sont structurés en un réseau national qui contribue au développement de liens entre le monde de la recherche, le monde de l'éducation et celui de la formation. En 2024-2025 le réseau comptait 35 Lieux d'éducation représentés par 470 professionnel·les de l'éducation, 108 chercheurs et chercheuses, 46 unités de recherche et 228 structures d'éducation. Les projets de recherche conduits dans un LéA-IFÉ durent 3 années. Chaque année le réseau des LéA-IFÉ se renouvelle en partie à partir d'un appel à projets. Les projets retenus dans le cadre du présent appel seront menés de septembre 2026 à août 2029.

Des recherches prenant en compte les grands enjeux d'éducation, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur

Les projets conduits dans le réseau des LéA-IFÉ portent sur des problématiques qui sont définies, en concertation avec les institutions partenaires de l'IFÉ, et au regard des questions de société qui traversent l'éducation, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur :

- Les enseignements et les apprentissages (objets, pratiques, contextes, outils)
- L'accompagnement, la formation, le développement professionnel des acteurs et actrices de l'éducation (personnes enseignantes, formatrices, encadrantes et autres personnels éducatifs).
- Elles traversent les questions vives de société comme l'inclusion, l'égalité des chances, les apprentissages fondamentaux, le travail collectif, l'autonomie, les espaces d'apprentissage, les formes d'évaluation ou les transitions dans les parcours de formation des apprenant·es.

La commission de sélection est notamment attentive aux projets prenant en compte les questions des inégalités et/ou de la pensée critique.

Une dimension collaborative incontournable et féconde

Les recherches conduites dans le réseau des LéA-IFÉ sont des recherches fondées sur la collaboration entre des acteurs et des actrices du monde de la recherche (personnes enseignantes-chercheuses, étudiantes, ingénieures de recherche, etc.) et des acteurs et actrices du monde de l'éducation (personnes enseignantes, formatrices, encadrantes, accompagnatrices pédagogiques dans l'enseignement supérieur, animatrices, personnels de vie scolaire, etc.). Elles reposent sur l'hypothèse que la collaboration entre ces acteurs et actrices contribue au développement de la recherche, du lieu d'éducation et des différentes personnes impliquées.

Des projets ouverts à une diversité de structures et d'approches

Les projets des LéA-IFÉ sont ouverts à une diversité de structures et de territoires (établissements et réseaux d'établissements scolaires, établissements d'enseignement supérieur, établissements de formation, bassins de formation, associations, etc.). Ils mobilisent une diversité de disciplines (sciences de l'éducation, didactiques, sciences sociales, psychologie, sciences cognitives, philosophie de l'éducation, etc.) et de méthodologies de la collaboration (recherche-action, recherche-intervention, ingénierie coopérative, recherche orientée par la conception, etc.).

Un accompagnement par l'IFÉ pour la réussite et la mise en réseau des projets

Les équipes des LéA-IFÉ bénéficient d'un dispositif d'accompagnement et de mise en réseau. Cette organisation permet de soutenir la mise en place et la conduite des travaux. Elle facilite également le partage des résultats et des ressources au sein du réseau des LéA-IFÉ, ainsi que leur diffusion dans les communautés éducatives et scientifiques. L'activité du réseau des LéA-IFÉ est conduite en synergie avec d'autres réseaux de recherches collaboratives¹ au niveau national et international.

Une reconnaissance institutionnelle au niveau national et local

Le dispositif des LéA-IFÉ est soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) par l'intermédiaire de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et de son bureau de l'innovation pédagogique (BIP), et par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) par l'intermédiaire de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER). Ce soutien se traduit par le versement d'un forfait d'heures aux professionnel·les des établissements relevant de ces ministères. Le dispositif des LéA-IFÉ entretient également des liens privilégiés avec la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), avec l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) et avec le réseau national des instituts nationaux supérieurs du professorat de l'éducation (INSPÉ). Au niveau local, des liens sont établis avec les INSPÉ, les services de l'innovation des rectorats (CARDIE), et les écoles académiques de la formation continue (EAFC).

Quatre bonnes raisons de devenir un LéA-IFÉ

- Soutenir le projet et l'implication de ses acteurs et actrices sur la durée par le biais d'une convention tripartite (structure(s) éducative(s), unité(s) de recherche/université(s), IFÉ-ENS Lyon).
- Bénéficier de l'accompagnement du projet et s'inscrire dans un réseau d'échanges scientifiques et professionnels par le biais de manifestations locales, nationales, internationales, d'un site et d'un blog collaboratif.
- Produire des connaissances scientifiques et des ressources utiles et utilisables pour le système éducatif, se développer professionnellement.
- Reconnaître financièrement l'engagement des acteurs et actrices de l'éducation des établissements publics du MENESR et du MASA et obtenir plus facilement des financements complémentaires pour la conduite de la recherche.

¹ "Recherche collaborative" est entendue au sens large de recherches impliquant des acteurs et actrices de l'éducation et de la recherche et recouvrant une diversité de méthodologies.

Critères d'évaluation du dossier de candidature

Le portage du dossier de candidature par une **équipe éducation-recherche** doit permettre le **dialogue**, l'ajustement aux **attentes de chacun-e** et la prise en compte des critères d'évaluation suivants :

La faisabilité du projet

- Le projet bénéficie d'un soutien institutionnel côté éducation et côté recherche.
- La taille, la composition de l'équipe, le temps de recherche des chercheurs et chercheuses sont adaptés au projet à conduire.
- Des temps de travail en présentiel entre les personnes du lieu d'éducation et les chercheurs et chercheuses sont possibles (proximité, financement).
- Une participation à la vie du réseau des LéA-IFÉ est prévue et possible (financement des déplacements, autorisation d'absence des acteurs et actrices de l'éducation, etc.)

L'intérêt et la qualité scientifique du projet de recherche

- Le projet est positionné dans un cadre théorique explicite et présenté à partir de références pertinentes.
- La problématique présente un intérêt scientifique, s'insère dans les axes de l'unité de recherche et conduit à une ou à des questions de recherche en éducation clairement formulée(s).
- La méthodologie est justifiée pour apporter des éléments de réponse à la ou aux questions de recherche. Sa présentation détaillée permet de comprendre les étapes de la recherche, les données recueillies, les moyens de collecte et d'analyse de données.
- Des modalités précises sont anticipées pour partager les travaux dans les communautés scientifiques.

La pertinence du projet et ses apports pour le système éducatif

- La problématique et la ou les questions de recherche s'articulent avec les préoccupations du lieu d'éducation.
- Les enjeux en termes de retombées possibles pour le lieu d'éducation, ses acteurs et actrices et son environnement sont clairement identifiés (productions, compétences professionnelles, pratiques, dispositifs, etc.).
- Des stratégies explicites et adaptées sont anticipées pour permettre une diffusion et des retombées potentielles au-delà du lieu d'éducation.

La dimension collaborative de la recherche et de sa coordination

- Les acteurs et actrices de l'éducation et les chercheurs et chercheuses ont contribué à la construction du projet et à l'écriture du dossier de candidature.
- La méthodologie de la collaboration est décrite et référencée, les modalités associées permettent aux professionnel·les de l'éducation de prendre part et de contribuer aux activités de la recherche.
- Une organisation en termes de rôles, d'outils, de lieux, de temporalités, est anticipée et adaptée pour soutenir la dimension collaborative de la recherche tant dans sa coordination que dans sa mise en œuvre.

- Les stratégies de diffusion et de communication offrent des possibilités de collaboration entre chercheurs, chercheuses et professionnel·les.
- Les acteurs et actrices de l'éducation et les chercheurs et chercheuses identifient des enjeux à entrer dans un réseau de recherches collaboratives.

Modalités de réponse et critères de recevabilité

Le dossier de candidature est téléchargeable sur la page « Devenir un LéA » du site des LéA-IFÉ : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea>

Seuls les dossiers répondant aux critères de recevabilité suivants seront examinés par la commission d'expertise :

- Le projet engage plusieurs acteurs et actrices de l'éducation d'un lieu d'éducation pouvant impliquer une ou plusieurs structures éducatives.
- Le ou la responsable scientifique, garant·e de la qualité du projet de recherche pour les 3 années, est enseignant-chercheur / enseignante-chercheuse (MCF ou PU) ou chercheur/chercheuse permanent·e d'un organisme de recherche. Ses travaux s'inscrivent dans le champ de l'éducation et sont en relation avec le projet, ce qui est attesté par des publications. Il ou elle est francophone et en capacité de se rendre régulièrement dans le lieu d'éducation.
- Tous les champs du dossier de candidature sont complétés.
- Les avis d'opportunités obligatoires*, signés, sont joints au dossier de candidature.

*Avis d'opportunités attendus en fonction de la structure éducative du LéA

Les avis d'opportunité de l'IA-DASEN et du ou de la chef·fe d'établissement sont rendus obligatoires par le décret relatif aux recherches menées dans les écoles et établissements d'enseignement publics et privés². L'avis d'opportunité du ou de la CARDIE est demandé pour tous les établissements scolaires relevant du MENESR dans le cadre d'un accord entre la DGESCO et l'IFÉ. Pour les établissements de l'enseignement agricole, les avis d'opportunité demandés relèvent des accords du MASA avec l'IFÉ.

	Structure éducative			
	1 ^{er} degré	2 nd degré	Enseignement agricole	Enseignement supérieur et autre structure éducative
CARDIE	✓	✓		
IA-DASEN	✓			
Chef·fe d'établissement		✓	✓	
Responsable de la structure éducative				✓
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation (SDPOFE) de la DGER			✓	
Directeur ou directrice de l'unité de recherche porteuse de l'action de recherche	✓	✓	✓	✓

² Décret n° 2019-1403 du 18 décembre 2019 relatif aux recherches et aux expérimentations menées dans les écoles et établissements d'enseignement publics et privés sous contrat et dans les établissements français d'enseignement à l'étranger <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039645601/>

Le dossier de candidature complet devra parvenir à l'IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) au plus tard le 5 février 2026 en format texte et PDF.

Une réunion d'information à distance est proposée aux porteurs et porteuses de projet le 8 octobre 2025 de 14h à 15h : lien d'inscription sur la page « Devenir un LéA » : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea>

Les porteurs et porteuses de projet peuvent aussi solliciter l'équipe de coordination du réseau des LéA-IFÉ pour toute question concernant la construction de la réponse à cet appel à projets en écrivant à l'adresse lea.ife@ens-lyon.fr